Sous-section 3.—Volume d'affaires transigées par l'intermédiaire des banques.

Dans les sociétés industrielles avancées l'argent proprement dit n'est que "la petite monnaie du commerce". La plupart des transferts monétaires, particulièrement quand il s'agit de grandes transactions, se fait par l'intermédiare des banques. Ainsi, il a été estimé qu'aux Etats-Unis en 1917, environ 6 p.c. de toutes les transactions commerciales du pays étaient financées au moyen d'argent et les autres 94 p.c. au moyen de chèques. De même, si nous connaissions mieux le chiffre global de tous les chèques payés par les banques ou débités aux comptes de leurs clients nous aurions un état presque absolu du volume d'affaires transigées et, partant, des activités commerciales du pays.

Des statistiques de cette nature ont d'abord été obtenues par le relevé des opérations des chambres de compensations—places où les représentants de toutes les banques se rencontrent quotidiennement dans les principales villes et présentent pour acquittement les billets des autres banques et les chèques sur d'autres banques et qui ont été honorés par leurs institutions dans le cours ordinaire des affaires. Au Canada, les premières chambres de compensation établies sont celles d'Halifax (1887), de Montréal (1889), de Toronto (1891), d'Hamilton (1891) et de Winnipeg (1893), et leur nombre a été subséquemment augmenté jusqu'à 32. En ces dernières années, à la suite de la réduction du nombre de banques résultant des fusions la proportion des transactions interbancaires figurant dans les compensations et montrant le grand total des opérations bancaires a décliné et on a trouvé que la mesure des opérations bancaires était plus juste si on la prenait dans le total des débits bancaires, c'est-à-dire, le total des chèques débités aux comptes des clients de toutes les banques. Le total des débits à toutes les succursales de banque situées dans les villes canadiennes ayant des chambres de compensations a été calculé pour l'année 1924 et les années suivantes pour le Bureau Fédéral de la Statistique par l'Association des Banquiers Canadiens, et le Bureau en fait la publication mensuelle et annuelle avec analyses interprétatives. De plus, afin d'avoir une estimation de la proportion des transactions bancaires en dehors des villes ayant des chambres de compensations, l'Association des Banquiers a fourni pour le mois de janvier 1935 le grand total de tous les chèques débités aux comptes de toutes les succursales des banques du Canada. Les résultats ont paru dans la Revue Mensuelle de la Situation Economique, publiée par le Bureau, livraison février 1935, et montrent que la somme globale des transactions en dehors des cités ayant une chambre de compensations était en janvier 1935 de 12½ p.c. du grand total dans les cités ayant une chambre de compensations. Les chiffres correspondants dans les cinq régions économiques étaient comme suit: Provinces Maritimes 104 · 2 p.c.; Québec 6.9 p.c.; Ontario 13.5 p.c.; Provinces des Prairies 8.4 p.c.; Colombie Britannique 16.7 p.c. Il semble donc que seulement dans les Provinces Maritimes le total des débits bancaires passant par les chambres de compensations ne représente pas d'une manière adéquate le grand total de toutes les transactions commerciales de la région.

Opérations des chambres de compensations.—Le tableau ci-dessous est un relevé pour les années 1931-35 du volume total des compensations interbancaires opérées au Canada. Ajoutons que ces chiffres représentent non seulement les opérations du siège social de ces banques mais aussi celles de leurs succursales rurales dans chaque district.

Voici comment fonctionnait le système central de compensation: depuis le commencement de 1927, jusqu'au 9 mars 1935, les balances payables par les ou dues aux membres des chambres de compensation de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, après avoir été fixées et déclarées par le directeur de la chambre de com-